

27 septembre 2003 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Message de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les journées du handicap mental et la réforme de la politique du handicap, Paris le 27 septembre 2003.

Monsieur le Président de l'UNAPEI,
Monsieur le Président de l'association Nous aussi,
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de saluer les milliers de personnes qui participent à travers toute la France aux journées du handicap mental et de m'y associer par ce message.

Placées sous l'égide de l'Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes handicapées, ces journées répondent à l'appel à la mobilisation lancé dans le cadre de l'année européenne des personnes handicapées. Elles témoignent de l'enthousiasme et de la détermination avec lesquels vous menez le combat pour leur intégration. Je forme le vœu que ce combat qui revêt aujourd'hui une dimension festive, devienne celui de la société toute entière. Les journées nationales du handicap mental vont interpeller la société et les pouvoirs publics sur les nombreux obstacles qui se dressent encore sur la voie de l'intégration des personnes handicapées. Depuis plus d'un an, le Gouvernement a entrepris de répondre à vos propositions en renforçant la solidarité envers les plus fragiles de ses membres. D'importants efforts budgétaires ont été déployés. Ils seront poursuivis dans la durée, afin que le fossé qui sépare les capacités des établissements et structures spécialisées des besoins des personnes soit progressivement comblé.

La solidarité que la société doit manifester en faveur des personnes handicapées est une solidarité qui engage. Une solidarité que doit venir conforter un nouvel élan de fraternité. Loin de l'assistance, elle exprime la nécessaire reconnaissance de la dignité des personnes handicapées. Le respect de cette dignité dictera les principes de la réforme législative qui sera présentée en Conseil des ministres avant la fin de l'année. Comme je vous l'avais indiqué il y a un an à l'occasion de votre congrès, j'ai souhaité que cette réforme soit élaborée avec le concours actif des personnes handicapées et des associations qui les représentent. Je me réjouis de la richesse du dialogue que vous avez instauré avec Marie-Thérèse BOISSEAU et Jean-François MATTEI. La réforme favorisera la pleine intégration de chaque personne, quel que soit son handicap, à une société rendue accessible à tous. Prenant en considération la spécificité des besoins individuels, elle assurera la compensation financière des conséquences du handicap en fonction du projet de vie de chaque personne, à domicile ou en établissement. Elle garantira l'association des personnes handicapées aux décisions qui les concernent et le respect de leurs droits.

En présentant aujourd'hui des Cahiers de la dignité qui renferment moins vos doléances qu'ils libèrent de nouveaux espoirs, vous appelez à une révolution des esprits. Pouvoirs publics et citoyens, nous sommes tous comptables de son accomplissement.

Je vous remercie.